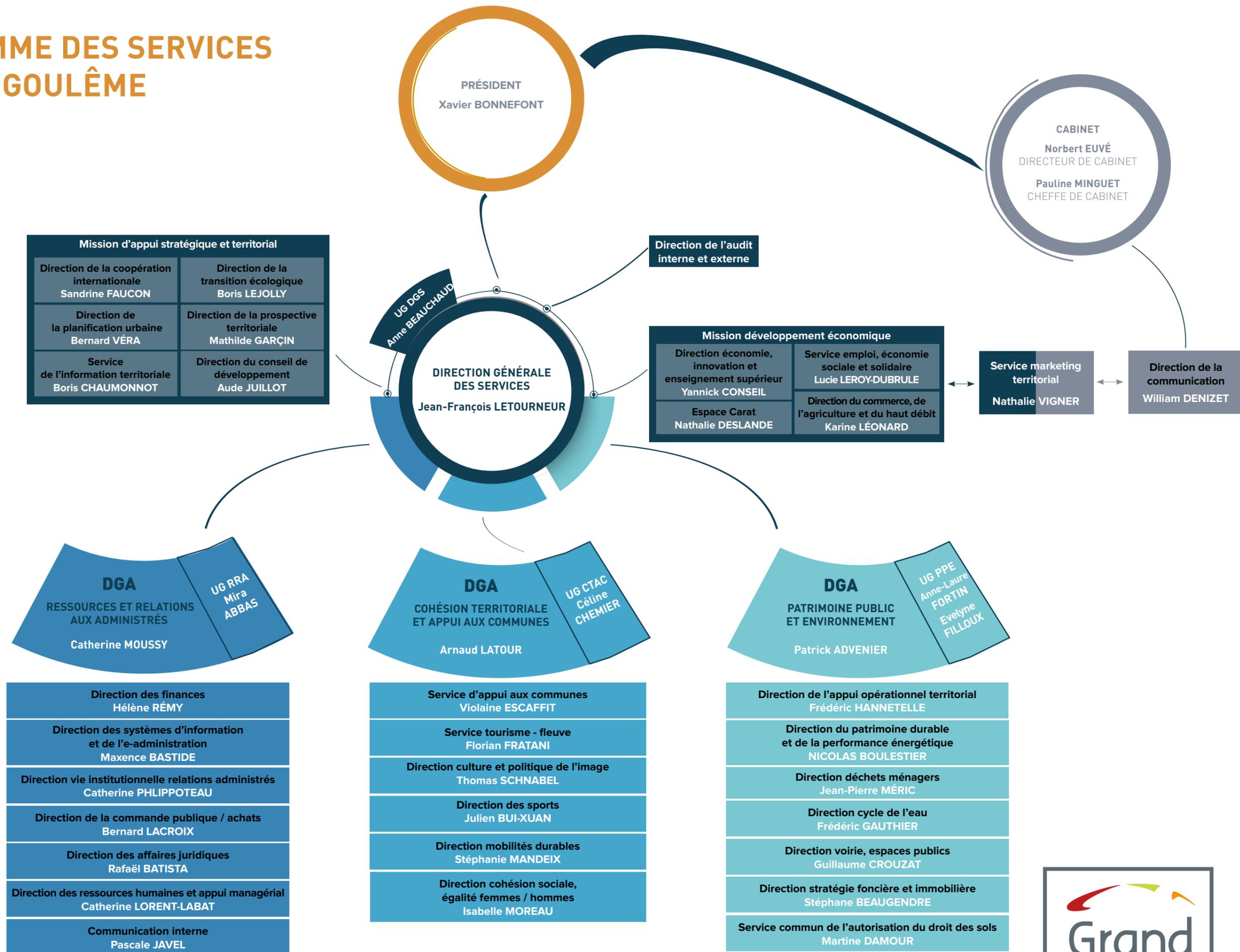


# ORGANIGRAMME DES SERVICES DE GRANDANGOULÊME

(UG = unité de gestion)



# DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La direction générale des services est composée de :

- **Une mission d'appui stratégique et territorial** en charge de l'animation transversale afin de favoriser les collaborations inter services, le décloisonnement, le pilotage stratégique des politiques publiques. Elle apportera un appui dans les domaines des contractualisations et de la coopération internationale, de la planification urbaine, l'information territoriale, la transition écologique, la prospective territoriale, les projets urbains et la participation citoyenne avec le conseil de développement.
- Une mission intégrée de **développement économique** marquant ainsi une priorité et la volonté de favoriser une approche globale de cette politique publique afin d'accompagner l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire, la création d'emplois pour tous, de favoriser la recherche, l'innovation, l'enseignement supérieur et l'entrepreneuriat, le développement de l'économie sociale et solidaire, d'accompagner le commerce, brique essentielle à la vitalité du territoire et développer des productions agricoles dans des logiques de circuits courts.
- **Une direction d'audit interne et externe** permettant d'inscrire durablement GrandAngoulême dans une exigence d'efficacité du service public et de transparence des relations agglomération / organismes externes

Mission d'appui stratégique et territorial	
<b>Direction de la coopération internationale</b> Sandrine FAUCON	<b>Direction de la transition écologique</b> Boris LEJOLLY
<b>Direction de la planification urbaine</b> Bernard VÉRA	<b>Direction de la prospective territoriale</b> Mathilde GARÇIN
<b>Service de l'information territoriale</b> Boris CHAUMONNOT	<b>Direction du conseil de développement</b> Aude JUILLOT



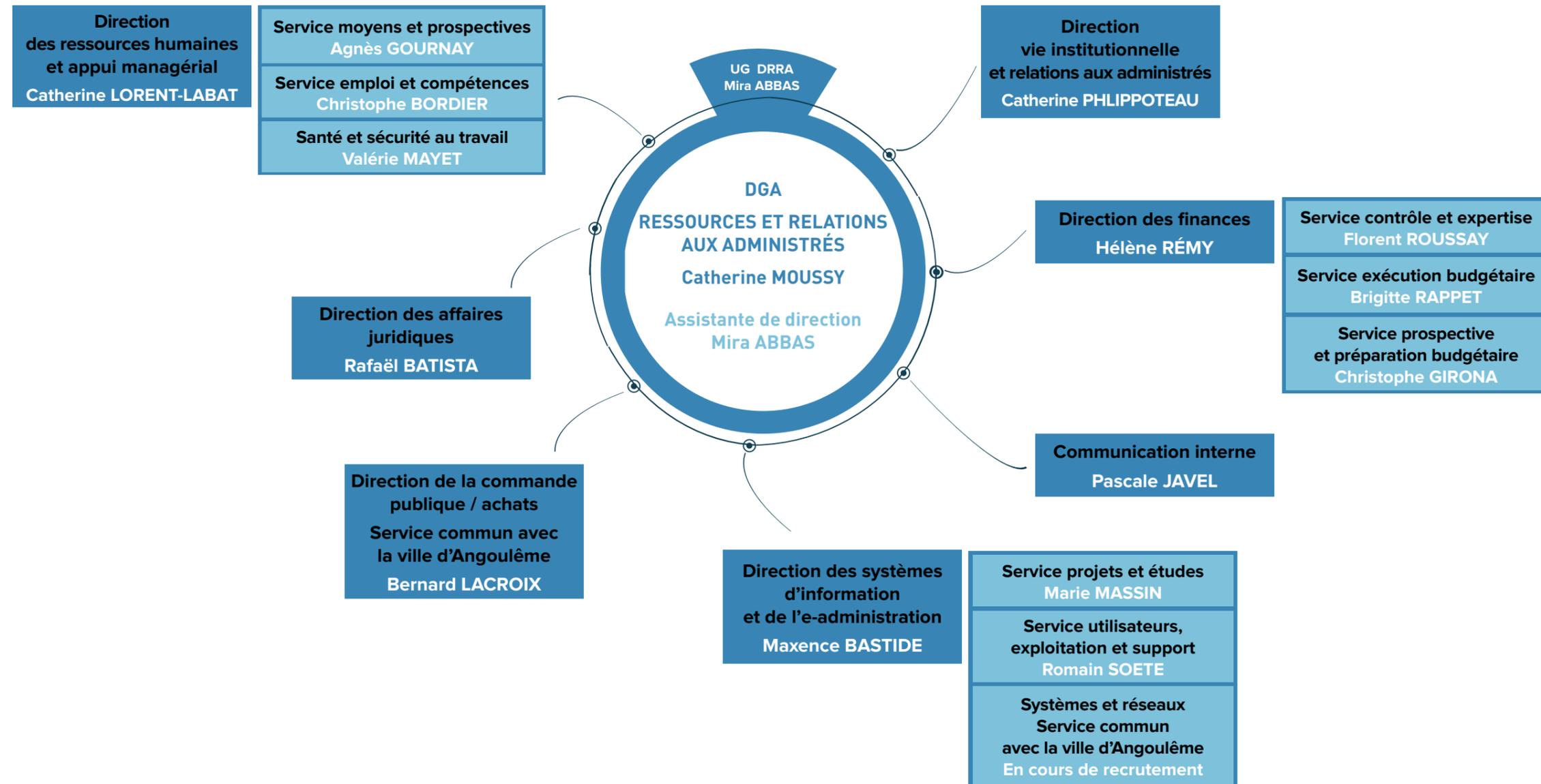
Mission développement économique	
<b>Direction économie, innovation et enseignement supérieur</b> Yannick CONSEIL	<b>Service emploi, économie sociale et solidaire</b> Lucie LEROY-DUBRULE
<b>Espace Carat</b> Nathalie DESLANDE	<b>Direction du commerce, de l'agriculture et du haut débit</b> Karine LÉONARD

↕

<b>Service marketing territorial</b> Nathalie VIGNER
---

# DGA RESSOURCES ET RELATIONS AUX ADMINISTRÉS

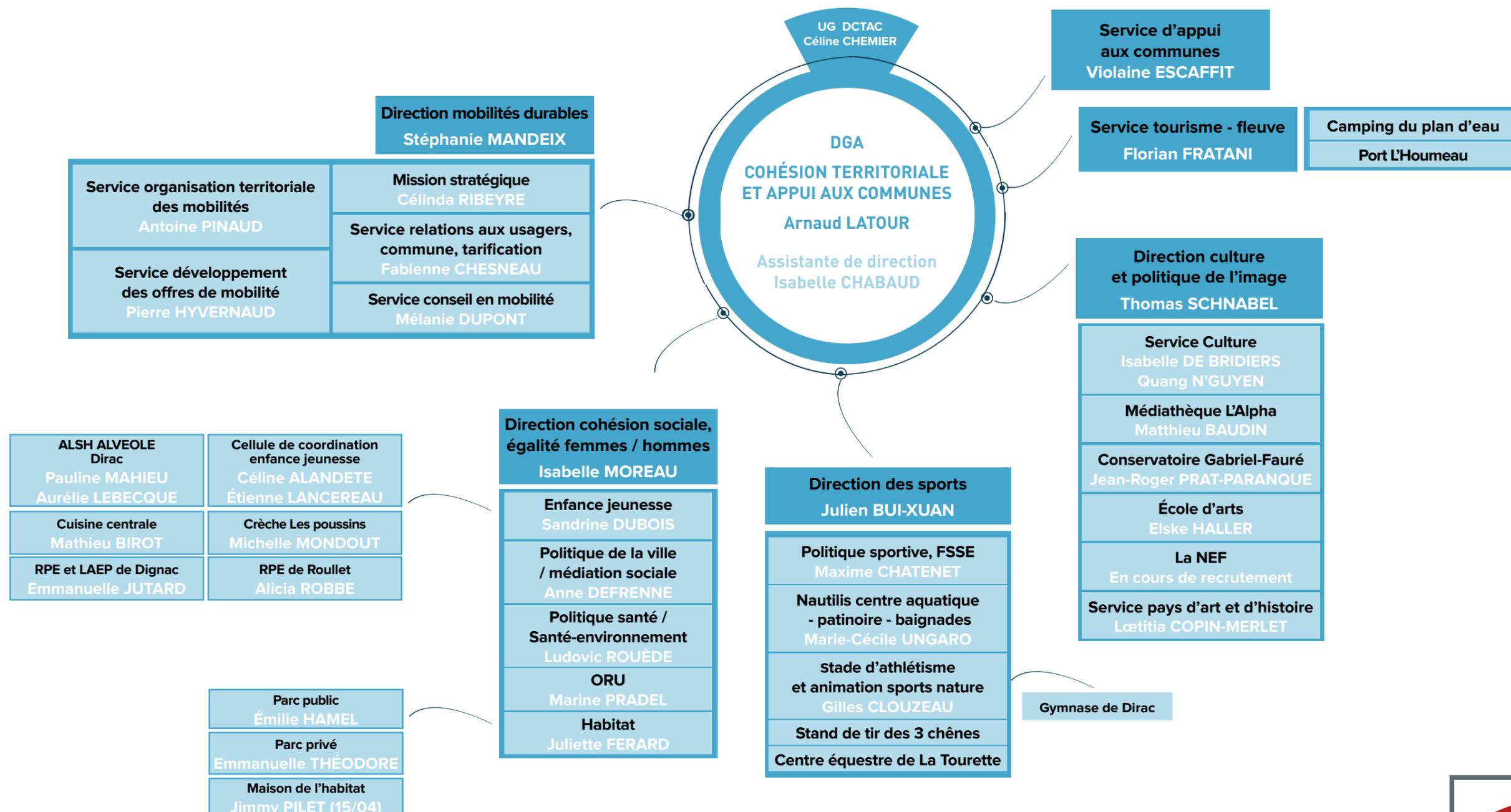
Dans un contexte financier contraint, la maîtrise et l'optimisation des ressources de l'agglomération s'avèrent primordiales. La DGA Ressources et Relations aux Administrés regroupe ainsi les différentes fonctions support, chargée de gérer et d'optimiser les ressources de la collectivité, d'accompagner les élus et les services opérationnels et les administrés dans la mise en œuvre des politiques publiques en apportant une expertise dans les domaines juridique, financier, humain et numérique. Elle est la garante de la bonne sécurité juridique et financière des actes et procédures de l'agglomération.



# DGA COHÉSION TERRITORIALE ET APPUI AUX COMMUNES

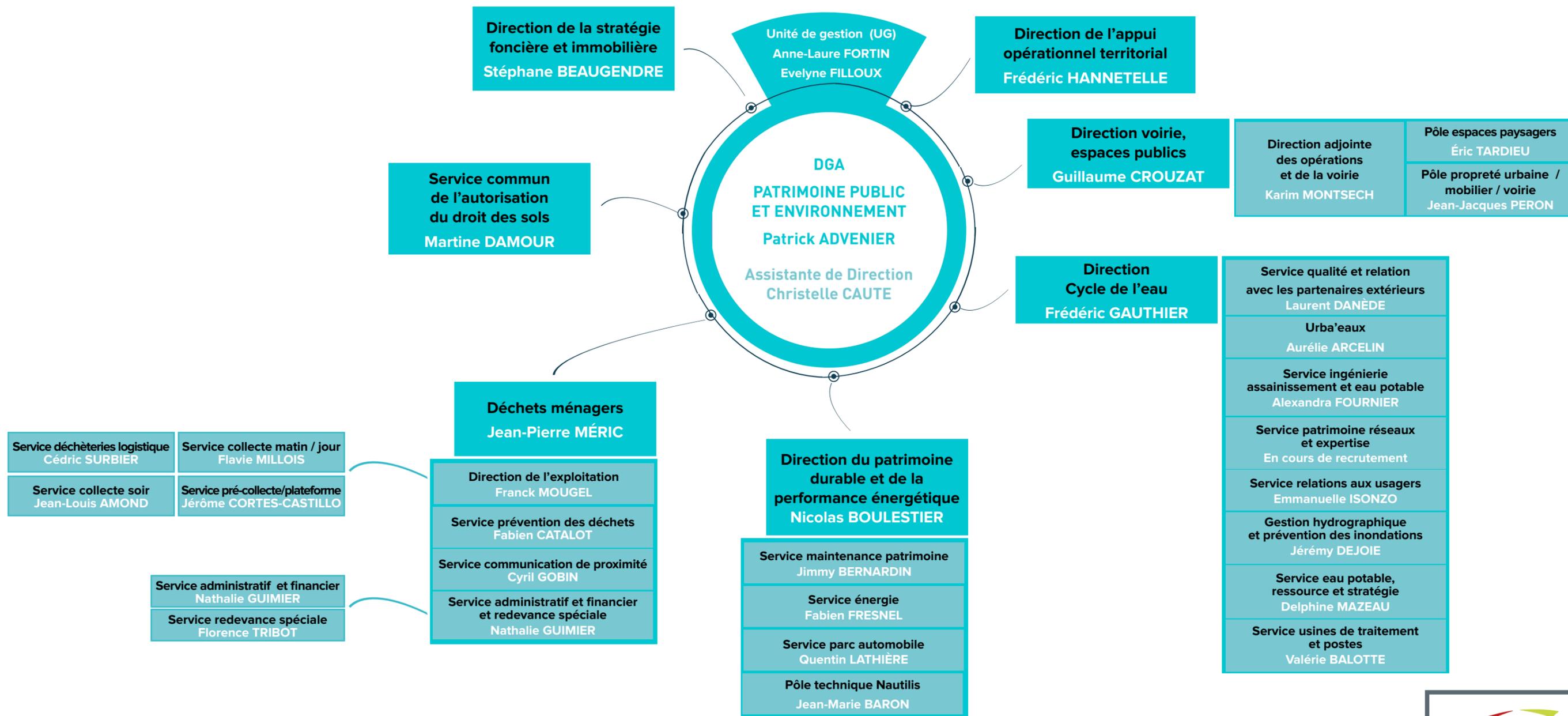
L'agglomération de GrandAngoulême évolue depuis quelques années vers une agglomération qui produit des services aux habitants et usagers de son territoire. En lien avec le nouveau projet d'agglomération « GrandAngoulême vers 2030 » cette Direction Générale adjointe regroupe, dans une logique de complémentarité aux services proposés par les communes, différents services et équipements structurants du territoire :

- **Les mobilités durables**, dans une logique d'adaptation et d'évolution de l'offre de service ;
- **L'habitat, la politique enfance-jeunesse**, la gestion d'établissements d'accueil d'enfants, la politique de la ville et la médiation sociale, la coordination des opérations de renouvellement urbain, la politique santé et santé environnementale, l'égalité femmes-hommes dans une logique de cohésion sociale et de parcours de vie, la mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat, la gestion d'établissements d'accueils etc. ;
- **La politique sportive** de haut niveau, les parcours d'éducation aux disciplines sportives, et la gestion de certains équipements structurants du territoire permettant à toutes et tous une pratique sportive adaptée et facteur de bien-être ;
- **La mise en valeur du Fleuve Charente, le développement de Port L'Houmeau et la politique touristique** confiées sur le volet promotion à son office de tourisme ;
- **La politique culturelle et de l'image**, ADN du territoire Angoumois, à travers des parcours d'éducation artistiques et culturels, du festival Les Soirs bleus ainsi que des équipements de diffusion et d'enseignement ;
- **Un service d'appui aux communes** permettant l'échange de pratiques, une accompagnement sur différents projets, permettant une meilleure efficacité territoriale.



# DGA PATRIMOINE PUBLIC ET ENVIRONNEMENT

- **Déchets ménagers** : collecte des déchets ménagers en porte à porte et en point volontaires et des déchets des entreprises et des collectivités, exploitation de 7 déchèteries, traitement de tous ces déchets
- **Cycle de l'eau - Eau, Assainissement, Eaux pluviales, Gemapi** : collecte et traitement des eaux usées domestiques et résiduelles, production et distribution de l'eau potable, gestion de l'assainissement non collectif, gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations
- **Voirie, espaces publics** : gestion des voiries de compétence communautaire (BHNS, zone d'activité), gestion des espaces verts (Smape, ...), entretien de l'aire de grand passage
- **Patrimoine durable et de la performance énergétique : entretien des bâtiments** (administratifs, techniques, équipements destinés au public, industriels)
- **Stratégie foncière et immobilière** : gestion patrimoniale de l'ensemble du patrimoine immobilier de GrandAngoulême (baux, loyers, aliénation, acquisitions, extension)
- **Autorisation du droit des sols** : délivrance des actes d'urbanisme sur l'ensemble des communes de GrandAngoulême (CU, PC, permis de démolir, permis d'aménager)
- **Appui Opérationnel Territorial** : étude de faisabilité, programmation, conduite d'opérations, AMO pour les collectivités du GrandAngoulême, mise à disposition pour les structures tiers (Syndicat, SPL)



# CABINET DE LA PRÉSIDENTE

Le rôle du cabinet est d'organiser le travail du Président à la communauté d'agglomération et de l'accompagner dans ses missions de représentation. Il est également en charge de la coordination des relations avec les différents partenaires institutionnels et accompagne l'exécutif dans ses relations avec les citoyens et la société civile en général, en lien étroit avec la Direction générale des services.

Pilote de l'activité du Cabinet, le Directeur de Cabinet articule la définition des objectifs stratégiques définis par le Président et les élus.

Il est appuyé dans ses missions par la cheffe de cabinet dont le rôle est de coordonner et de mettre en œuvre l'action du cabinet. Pour ce faire, elle supervise l'agenda du Président, ses déplacements et ses discours et supervise l'événementiel en lien avec le service communication. À ses côtés, deux attachées de direction coordonnent à la fois la gestion administrative du secrétariat du Président et assistent et accompagnent les Vice-Présidents.

Enfin, le cabinet compte en son sein un chauffeur qui assure les déplacements physiques du Président et des Vice-Présidents.

